

Termes de Référence

Analyse budgétaire de la nutrition au Burundi

1. Contexte et justification

Le Burundi met en œuvre actuellement son Plan National de Développement (PND 2018-2027) qui contient un ensemble de programmes prioritaires. Son élaboration a tenu compte des enseignements tirés de la mise en œuvre des documents antérieurs de planification du Burundi dont les plans quinquennaux, les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), les Cadres Stratégiques de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP I et II). Le PND s'inspire des agendas : national (Vision « Burundi 2025 » le Burundi du lait et du miel), sous régional (Vision 2050 de la communauté Est Africaine), régional (agenda africain 2063 : « Afrique que nous voulons ») et international (Objectifs du Développement Durable ODD « ne laisser personne pour compte ») pour définir les indicateurs du pays et leurs cibles.

Le PND a pour objectif principal de « Transformer structurellement l'économie burundaise, pour une croissance forte de 10.2%, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social ». La 2ème orientation stratégique du PND 2018-2027 concerne le renforcement des secteurs sociaux.

Parmi les outils de mise en œuvre de cette orientation stratégique, existe le Plan Stratégique de Nutrition (2019-2023). Ce dernier s'articule autour des cinq objectifs stratégiques: (1) Renforcer la qualité de la prise en charge de la malnutrition aigüe en ambulatoire et en milieu hospitalier ; (2) Renforcer la lutte contre les carences en micronutriments; (3) Assurer la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles et des mesures de prévention de la malnutrition sous toutes ses formes ; (4) Renforcer la sécurité sanitaire des aliments et (5) Renforcer la gouvernance et le leadership en nutrition. Ce plan est piloté par le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida et s'inscrit dans la Politique Nationale de Santé 2016-2025 et du Plan National de Développement Sanitaire 2019-2023.

En dépit de ces instruments stratégiques, le secteur de la nutrition présente de nombreux défis. En effet, l'analyse de la situation nutritionnelle des enfants de 0 à 59 mois montre que la prévalence du retard de croissance est de 55,8% [54,9%-56,8%]. Cette prévalence est largement au-dessus du seuil très élevée de 30% fixé par l'OMS. Cette prévalence du retard de croissance a augmenté d'environ 3 points de pourcentage par rapport à celle observée lors de l'ENSNMB de 2020 où elle était à 52,2% [51,4–53,0].

S'agissant de la prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG), elle a été estimée à 4,8% [4,6-5,1]. Quant à l'insuffisance pondérale, elle a été estimée à 27,6% dont 7,8% présente la forme sévère au niveau national. L'étude MODA Burundi 2022 montre en outre que 64% de tous les enfants Burundais sont privés multi-dimensionnellement avec une forte proportion d'enfants privés dans la dimension Alimentation (MODA 2022).

Parmi les causes de la situation observée dans le secteur de la nutrition figure entre autres la question du financement de ce secteur. Afin de renforcer la mise à disposition de données de qualités sur les allocations/exécutions budgétaires dans ce secteur (pour prioriser, planifier et décider de l'allocation des ressources, ainsi que pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques), l'UNICEF a confirmé son appui pour réaliser une analyse budgétaire de la nutrition. Cette analyse permettra de comprendre la tendance des financements de la nutrition et informer les décideurs sur leur situation afin de mener des réflexions pour mettre en place des politiques et stratégies de réduction de la malnutrition chronique au Burundi.

2. Objectif de la mission

L'objectif principal de cette étude est de mener une analyse budgétaire de la nutrition (nutrition budget brief) en utilisant une tendance historique des allocations budgétaires en faveur de la nutrition dans le pays. Il s'agira de réfléchir à une approche qui permettrait de suivre les ressources financières allouées à la nutrition, en utilisant les budgets nationaux publiés dans le domaine public comme source de données.

De manière spécifique, l'analyse permettra de :

- Analyser et suivre les allocations/exécution budgétaires aux secteurs sociaux pour au moins une série de huit années budgétaires.
- Développer des messages clés de plaidoyer pour les changements de politique et de financement en faveur de la nutrition.
- Évaluer l'efficacité, l'efficacités, l'équité et l'adéquation des dépenses de la nutrition.

3. Résultats attendus

Il est attendu du (de la) consultant (e), à recruter, les résultats ci-après :

- (1) Une note méthodologique décrivant succinctement la méthodologie à suivre pour l'élaboration de l'analyse budgétaire de la nutrition ainsi qu'un chronogramme.
- (2) Une base de données en Excel comprenant les programmes repérés entrant dans la catégorie des investissements « spécifiques à la nutrition » ou « contribuant à la nutrition ».
- (3) Une analyse budgétaire de la nutrition comprenant (i) les messages clés (ii) les recommandations (iii) le contexte (iv) les tendances des allocations budgétaires en faveur de la nutrition (v) la composition des dépenses de la nutrition, (vi) la crédibilité et l'exécution budgétaire (vii) les sources de financement (viii) une analyse de l'efficacité, l'efficacités, l'équité et l'adéquation des dépenses de la nutrition.

L'analyse budgétaire sur la nutrition devra être livrée en français.

4. Méthodologie

Une démarche est préconisée pour la réalisation de cette étude.

- **Première étape** : Identifier les programmes pertinents dans la nutrition au niveau des secteurs :

- **Santé** : nutrition, santé maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, maladies non-transmissibles, styles de vie sains, hygiène, micronutriments, habitudes/pratiques de consommation alimentaire, malnutrition, planning familial et santé reproductive, etc.
 - **Agriculture** : produits de première nécessité, autres produits alimentaires, fruits et légumes, sources animales, pêches, services de vulgarisation, coopératives et petits exploitants/paysans, alimentation, sécurité alimentaire, sécurité sanitaire, etc.
 - **Infrastructures** : eau potable, assainissement de l'environnement, etc.
 - **Éducation** : alimentation à l'école, cantine scolaire etc.
 - **Protection sociale et filet de sécurité** : domaines sectoriels spécifiques.
 - **Gouvernance** : Réduction des inégalités relatives aux revenus, réduction des inégalités en matière de parité salariale etc.
 - **Emploi** : développement des ressources humaines aux niveaux national, départemental et communautaire, etc.
 - **Enrichissement des aliments** : domaines sectoriels spécifiques.
- **Deuxième étape** : Évaluer si les programmes ainsi repérés entrent dans la catégorie des investissements « spécifiques à la nutrition » ou « contribuant à la nutrition ». Les allocations budgétaires « spécifiques à la nutrition » sont celles qui sont rattachées à un département ou à un programme de nutrition ou encore à une ligne budgétaire dite propre à la nutrition. Pour être identifié comme « contribuant à la nutrition », un programme doit prendre en compte les causes sous-jacentes de la malnutrition et être particulièrement bénéfique aux segments les plus vulnérables de la population, à savoir, les femmes et les enfants. *Cette catégorisation nécessitera une consultation étroite avec les acteurs sectoriels, qui maîtrisent les contenus des programmes identifiés à partir de la recherche par mot clé et la description du programme pour une meilleure compréhension de sa contribution aux résultats contribuant à la nutrition, qui sont conçus de manière explicite à travers les activités, les indicateurs, les résultats escomptés et les populations cibles.*
 - **Troisième étape** : Attribuer un pourcentage du budget alloué à la nutrition (pondération). Un taux de 100 % du montant sera alloué aux programmes catégorisés comme « spécifiques à la nutrition », tandis que 25 % du montant sera alloué aux programmes catégorisés comme « contribuant à la nutrition ».¹

La première étape s'inscrit dans le cadre des travaux préparatoires, alors que la deuxième étape et la troisième étape exigent une consultation étroite avec les représentants des secteurs qui maîtrisent les programmes. Idéalement, la troisième étape devra être validée à l'issue d'une réunion technique avec les participants à la plate-forme multi-acteurs du mouvement SUN.

¹ Cette répartition est conforme à celle convenue avec le Réseau des donateurs pour les programmes catégorisés comme « contribuant à la nutrition ».

- **Réunions** : Dans le cadre de cette étude, le consultant organisera 3 réunions avec différentes parties prenantes :
 - Une réunion de lancement de l'étude visant à valider la note méthodologique qui sera développée
 - Une deuxième réunion technique avec les membres de la plate forme multicateurs du mouvement SUN et les autres parties prenantes pour la validation des différentes activités retenues pour le budget brief ainsi que les pourcentages à appliquer
 - Une troisième réunion de validation des résultats de l'analyse budgétaire ainsi que des messages de plaidoyer.

Ces différentes réunions seront intégrées dans l'offre technique et financière du consultant et UNICEF pourrait appuyer leur organisation.

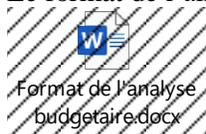
Le prestataire est tenu de fournir lui-même son ordinateur et tout autre matériel ou accessoire nécessaire à la réalisation de sa mission (connexion internet, sauvegarde externe, logiciel).

5. Tâches du consultant

Sous la supervision technique du Spécialiste des analyses économiques de l'UNICEF, le consultant effectuera les tâches suivantes :

1. Elaboration d'une note méthodologique décrivant succinctement la méthodologie à suivre pour l'élaboration de l'analyse budgétaire de la nutrition.
2. L'organisation de deux réunions relatives au lancement et la présentation de méthodologie ainsi que la validation des programmes qui contribuent à la nutrition.
3. Identification du cadre légal et réglementaire sur la nutrition, les cadres institutionnels, les politiques, stratégies/plans, etc.
4. L'identification des programmes de la nutrition en consultation avec les divers acteurs dans les secteurs ci-haut cités.
5. La constitution d'une base de données détaillées de tous ces programmes et lignes budgétaires sous le format Excel avec les données budgétaires permettant de mener les analyses nécessaires.
6. Une analyse budgétaire de la nutrition comprenant les messages clés, les recommandations, le contexte, les tendances des allocations budgétaires à la nutrition, la composition des dépenses de la nutrition, la crédibilité et l'exécution budgétaire, les sources de financement et une analyse de l'efficacité, l'efficacité, l'équité et l'adéquation des dépenses des années passées dans le secteur de la nutrition.

Le format de l'analyse budgétaire est le suivant :



6. Qualification

Il est prévu de recruter un consultant national avec une vaste expérience dans le domaine du développement économique et nutritionnel. Le consultant doit démontrer l'ensemble des

compétences et de l'expérience suivantes :

- Au moins un diplôme universitaire supérieur en économie, économie appliquée à la nutrition, finances publiques, ou tout autre domaine apparenté ;
- Au moins cinq ans d'expérience avérée dans l'utilisation des instruments d'analyse des finances publiques ;
- Une expérience avérée dans les analyses des finances publiques basées sur les lois de finances
- Une expérience avérée en matière d'analyses nutritionnelles et sécurité alimentaire ;
- Avoir travaillé dans les secteurs fournissant des analyses de sécurité alimentaire et nutritionnelle est un atout ;
- Une connaissance en matière de fonctionnement des institutions publiques,
- Une bonne connaissance de la planification aux niveaux national et local ;
- Bonne maîtrise de la langue française et le Kirundi.

7. Budget

Le budget sera calculé sur la base de l'accord avec l'UNICEF Burundi. Le budget peut être ajusté en fonction des propositions techniques et financières du consultant. Les paiements seront effectués lors de la soumission et de l'acceptation des livrables spécifiés et de la soumission des factures.

Les modalités de paiement sont établies comme suit :

1er paiement : 40% à la livraison de la note méthodologique

2eme paiement : 30% à la livraison du premier draft de l'analyse budgétaire

3ème paiement : 30% à la remise de la version finale de l'analyse budgétaire

L'UNICEF se réserve le droit de suspendre tout ou partie du paiement si les performances ne sont pas satisfaisantes, si les travaux / produits sont incomplets, non livrés ou pour non-respect des délais.

8. Lieu et durée

La mission sera conduite par un consultant national. Il mènera la collecte des données auprès des acteurs clés intervenant dans la nutrition et la lecture des lois de finances y compris l'année budgétaire 2023/2024 pendant 40 jours étendus sur une période de 4 mois.

9. Rédaction de l'offre technique

L'offre technique doit en particulier comprendre :

1. Une description de la compréhension des termes de référence et des services à fournir,
2. L'approche de réalisation de la mission proposée, la méthode de travail et d'analyse, à savoir :
 - ✓ Une courte présentation de l'approche que le soumissionnaire propose d'utiliser,

- ✓ L'approche méthodologique générale, y compris la combinaison d'outils adaptés que le soumissionnaire prévoit d'utiliser, ainsi qu'une estimation des difficultés et des défis liés à l'exercice,
- ✓ L'organisation du travail et le calendrier d'exécution.

L'offre financière devra comprendre les frais de l'élaboration de cette analyse y compris les frais relatifs à l'organisation des ateliers de lancement et de la présentation de méthodologie ainsi que la validation des programmes qui contribuent à la nutrition.

Les critères d'évaluation des offres se composent comme suit :

| | Maximum |
|--|------------|
| 1. Approche méthodologique de la mise en œuvre de l'étude, le plan de travail et le calendrier d'exécution | |
| Compréhension des Termes de référence | |
| Proposition détaillée avec les tâches principales, y compris une méthodologie solide pour atteindre les résultats clés (inclusion d'une méthodologie complète selon les termes de référence) | |
| La proposition présente un calendrier de mise en œuvre réaliste (inclusion d'un plan de travail réaliste, y compris les risques possibles et les mesures d'atténuation) | |
| Approches innovantes | |
| S/Total 1 | |
| 2. Score pour le consultant: | |
| Qualifications générales (diplômes, attestations de services rendus, attestations de formation, etc.) | |
| Expérience avérée dans l'utilisation des instruments d'analyse des finances publiques ; les analyses des finances publiques basées sur les lois de finances | |
| S/Total 2 | |
| Total | 100 |